

La maternité adolescente

© http://www.quebec.ca/mag/mag99_04/dossier.html

Par Johanne Charbonneau, INRS-Urbanisation et Centres Jeunesse de la Montérégie

Environ 4 000 naissances de bébés nés de mères adolescentes sont enregistrées chaque année au Québec. Le fait que celles-ci choisissent de plus en plus de garder et d'élever leur enfant est un élément relativement nouveau, qui amène à s'interroger tant sur le sens du geste que sur ses conséquences pour elles, leurs parents et même pour la société dans son ensemble.

Dans notre dossier du mois, Johanne Charbonneau, chercheure à l'INRS-Urbanisation, nous convie à partager ses réflexions sur cette problématique, et plus particulièrement sur les trajectoires et le réseau de soutien des mères adolescentes en milieu rural et urbain.

À propos de l'auteure

Johanne Charbonneau est professeure à l'INRS-Urbanisation depuis 1993 et chercheure aux Centres Jeunesse de la Montérégie depuis 1995. Après un doctorat (Ph.D.) en science politique à l'Université Laval et des études postdoctorales en sociologie de la famille à l'INRS-Urbanisation, elle a obtenu une bourse de chercheur-boursier du Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) pour la période 1995-1998, renouvelée pour la période 1998-2001. Dans le cadre de ce programme de bourse, elle partage son temps entre l'INRS-Urbanisation, où elle poursuit des recherches sur les réseaux sociaux, l'immigration et les quartiers, et les Centres Jeunesse, où ses travaux concernent surtout les familles en difficulté (dont les mères adolescentes), le placement et le renouvellement de l'intervention sociale.

Depuis son doctorat et, en particulier, depuis la réalisation d'une recherche en collaboration avec Jacques T. Godbout ("La circulation du don dans la parenté", publiée à l'INRS-Urbanisation, coll. RR 17, 1997), l'étude des processus d'interaction et de soutien dans les réseaux sociaux a toujours été son principal champ d'intérêt ; il constitue d'ailleurs le fil conducteur de l'ensemble de ses recherches en cours. C'est à cause de cette expertise que, en 1998, elle a été amenée à diriger les travaux de recherche sur les impacts sociaux de la tempête du verglas et l'étude des processus de solidarité sociale pour le compte de la Commission scientifique et technique mandatée par le gouvernement du Québec pour faire le point sur les conséquences de l'événement.

Les familles issues d'une situation de maternité adolescente sont souvent perçues comme étant plus à risques de mauvais traitements envers leurs enfants et plus susceptibles de menacer le développement personnel et social de ces derniers que la moyenne des familles. Celles-ci présentent en effet fréquemment des caractéristiques considérées comme des facteurs qui prédisposent à ces situations : perturbations familiales dans l'enfance des jeunes parents, problèmes d'estime de soi, de dépression, de manque d'habiletés parentales, parcours conjugaux et professionnels très perturbés, pauvreté, isolement social.

Ces constats démontrent la pertinence d'une réflexion sur le phénomène de la maternité adolescente pour mieux comprendre l'enchaînement des événements qui y conduisent, mais aussi l'importance de suivre l'expérience pendant plusieurs années après la naissance de l'enfant afin de connaître les véritables conséquences à long terme.

Portrait de famille et réseau social

Reposant sur l'idée que les mères adolescentes n'ont pas, *a priori*, les ressources personnelles nécessaires pour subvenir à leurs propres besoins et à ceux de l'enfant, l'objectif principal du projet (voir encadré p. 16) était de faire le portrait évolutif du réseau de soutien de ces mères sur plusieurs années après la naissance de leur enfant. Il s'appuyait sur la réalisation d'une enquête auprès de mères ayant eu un premier enfant à l'adolescence, lesquelles résidaient dans des milieux urbains et ruraux de la Montérégie. Les 32 participantes à l'enquête, réalisée en 1996-1997, ont été recrutées avec l'aide des CLSC et des organismes communautaires des territoires

La maternité adolescente

d'Acton-Vale, Cowansville-Bedford et Longueuil-Saint-Hubert. Des entrevues ont été conduites à l'aide d'un guide rétrospectif et des questionnaires ont été complétés sur le réseau social et les caractéristiques socioéconomiques des participantes.

L'entrevue a permis aux mères de raconter leur cheminement personnel et familial et de commenter l'évolution de leur réseau social. Les entrevues nous ont cependant permis de recueillir bien plus d'informations que celles prévues au départ. Ainsi, la description de l'histoire de l'enfance de ces mères et de la période qui a précédé la grossesse nous a fait mieux comprendre la dynamique de l'arrivée d'un enfant à un âge si précoce.

L'enquête confirme d'abord que l'existence des mères adolescentes est généralement très difficile. Celles qui ont été rencontrées ont donné naissance à un (premier) enfant entre 14 et 19 ans. Au moment de l'enquête, en moyenne 7 à 8 ans plus tard, 26 mères sur 32 avaient plus d'un enfant ; notons que 4 d'entre elles en avaient 4, 2 autres, 5 et une autre, 7 enfants. La moitié de celles qui ont eu plus d'un enfant les ont eu de conjoints différents. Dans l'ensemble, 20 mères ont connu la monoparentalité. Sur 32 mères, 14 n'avaient pas de conjoint au moment de l'enquête. La scolarité des mères ne dépassait pas la cinquième année de secondaire pour 30 de ces mères et la troisième année de secondaire pour 19 d'entre elles. La moitié des mères rencontrées vivaient des prestations de la sécurité du revenu. Parmi les autres, seulement cinq avaient un travail salarié. Pour un bon nombre, la pauvreté, une résidence en milieu défavorisé et de nombreux déménagements ont marqué leur existence.

Les difficultés affectives et, généralement, de nombreuses perturbations ont marqué l'enfance de plusieurs des participantes à l'enquête. Le cheminement le plus répandu est certes celui d'une rupture conjugale des parents, d'une cohabitation pas toujours choisie avec la mère, de l'arrivée d'un ou de plusieurs conjoints successifs avec qui il faut apprendre à partager un nouvel espace domestique ; un enchaînement d'événements qui se réalise dans un contexte de déménagements fréquents, donc de rupture de liens amicaux et d'appropriation de nouveaux lieux scolaires. D'autres jeunes femmes ont un cheminement plus traditionnel et moins perturbateur ; d'autres encore, à l'opposé, ont traversé des épreuves extrêmes : maltraitance, abandon et succession de familles d'accueil. En conclusion, lorsqu'il s'agit de décrire le contexte relationnel des premières années de vie, les conflits interpersonnels intergénérationnels en fait sont très souvent présents. La dynamique conflictuelle de l'enfance a tendance à se traduire par un manque affectif important et, lorsqu'il se combine avec des problèmes scolaires, comme cela a été le cas chez plusieurs des participantes à l'enquête, cela produit un contexte fortement propice à la maternité adolescente.

Avant la maternité proprement dite, il y a d'abord eu conception de l'enfant. Celle-ci est le plus souvent survenue dans un climat d'insouciance, qu'on peut dire propre à l'adolescence, que ce soit par la non-utilisation de moyens contraceptifs ou par la spontanéité des relations sexuelles. Une distinction essentielle doit ici être faite entre le moment de la conception de l'enfant et celui de la prise de décision à l'effet de le garder. C'est à ce dernier moment que naît l'impression de pouvoir tout à coup combler ce manque affectif latent, mais toujours présent. La relation avec l'enfant à naître est alors vue essentiellement comme une occasion de donner et de recevoir de l'affection.

Une histoire de relations mère/fille

L'insouciance fera oublier qu'élever un enfant est un engagement matériel et financier à long terme.

L'insouciance, mais aussi la confiance dans le fait que les parents seront là pour aider, malgré les conflits. Plus encore, la naissance est perçue comme un événement susceptible d'apaiser la relation conflictuelle avec les parents, avec la mère en particulier. Acquérir le statut de mère constitue en soi un moyen pour les adolescentes de modifier le rapport avec leur propre mère, d'être reconnue comme une égale. Il n'est pas rare, non plus, que ce soit la mère de l'adolescente qui fasse le plus de pressions pour que sa fille garde l'enfant. L'offre d'aide de la mère (meubles, relevailles, vêtements, logement, garde) deviendra un élément décisif dans le processus de décision. Pour d'autres adolescentes, l'acquisition du statut maternel c'est, dans un climat d'échec scolaire et de dévalorisation de soi, une occasion unique de faire reconnaître une compétence sociale, celle des soins aux enfants, qui se serait d'ailleurs déjà exprimée dans ses expériences de garde d'enfants, fréquentes chez les adolescentes.

Pour plusieurs des participantes à l'enquête, même sous l'influence de leur mère, l'enfant à naître est le leur ; la décision de le garder leur appartient en propre. Elles souhaitent aussi pouvoir en prendre soin à plein temps à la maison jusqu'à son entrée à l'école. Cette vision assez traditionnelle du rôle de la mère a parfois été héritée de la génération précédente, mais ce n'est pas toujours le cas. Elle semble plutôt liée à cette volonté de disposer du temps nécessaire pour vivre pleinement cette relation affective manquée et tant attendue. Avoir un enfant, pour elles, c'est cela : échanger de l'affection, donner les soins quotidiens. Pour le reste... la providence s'en chargera ! L'insuffisance de ressources tant matérielles que financières, conjuguée à l'impossibilité d'améliorer leurs conditions de vie à moyen ou à long terme, devient un déterminant clé des trajectoires des mères adolescentes dans les années qui suivent la naissance. Selon l'analyse des données de l'enquête, il apparaît que leur réseau

La maternité adolescente

connaît des modifications significatives à la suite de la venue de l'enfant. Elles perdent souvent leur réseau de pairs, pour se centrer sur la relation avec leur conjoint - lorsqu'il est présent -, mais surtout avec leur famille d'origine.

Pour les participantes à l'enquête, cela s'est le plus souvent traduit par une dépendance matérielle prolongée envers des parents, laquelle s'est vécue de plus en plus difficilement avec le temps. Là où les tensions intergénérationnelles étaient vives durant l'enfance, elles risquent de resurgir avec force, provoquant une rupture des relations. Au sein de la famille, il n'est pas rare, non plus, que la mère de l'adolescente en vienne à s'approprier la responsabilité du nouvel enfant. Soit que l'adolescente est retournée à l'école et que c'est sa mère qui prend soin de l'enfant pendant son absence, soit que la mère a tendance à prendre trop d'initiatives face à une adolescente sans expérience, qui ne réussit pas à imposer son point de vue. Cela est évidemment plus susceptible de se produire lorsque la jeune mère a choisi de demeurer chez ses parents, plutôt que de s'installer dans un logement indépendant ; un choix qui n'en est souvent pas vraiment un, considérant l'absence de ressources personnelles de la jeune femme. L'aide proposée par les parents, laquelle a souvent été un élément clé dans la décision de garder l'enfant, devient rapidement un fardeau pour l'adolescente, qui cherche à reprendre le cheminement interrompu d'un passage à l'autonomie. L'acquisition du statut de mère ne lui a peut-être pas si automatiquement donné accès à un statut d'adulte. Il ne faut pas oublier que la maternité adolescente survient indépendamment d'un projet de vie professionnelle (le sien et/ou celui du père de l'enfant à naître) et qu'elle provoque fréquemment l'abandon scolaire de l'adolescente et l'éloignement probable du milieu du travail pour une période qui tend à s'allonger au fur et à mesure que d'autres enfants s'ajoutent à la famille.

Il est fréquent, durant les premières années suivant la naissance, que le père de l'enfant quitte le réseau. Selon ce qui a été raconté en entrevue, le père de l'enfant à naître n'a, semble-t-il, que rarement son mot à dire dans la décision de garder l'enfant ; on lui demande aussi rarement de prendre ses responsabilités et de faire vivre sa famille. Dans la plupart des cas, là où il y a un conjoint, la famille entière vit grâce aux prestations d'aide sociale. Paradoxalement, les jeunes mères ont bien assimilé le discours plus autonomiste des féministes : elles refusent de dépendre du revenu du conjoint. Cette perception de la "mère au foyer autonome", lorsqu'elle se combine avec la vision purement affective du lien parent/enfant, fait reporter sur la famille d'origine et sur l'État la responsabilité de faire vivre la famille. Et quand, après quelques mois de cohabitation avec les parents, viendra la nécessité de franchir le passage à une vie adulte autonome, au milieu des conflits avec la mère autour de l'appropriation de l'enfant, l'État seul sera invité à prendre le relais.

Certaines s'en sortent, d'autres pas

L'analyse des cheminements personnels et familiaux de ces mères a permis de comprendre que les caractéristiques de difficultés ne se distribuaient pas au hasard. Il est plutôt évident, qu'après quelques années, certaines mères semblent résolument engagées dans des trajectoires qui démontrent qu'elles ont acquis la maîtrise de leur destinée, alors que l'existence d'autres mères semble à l'opposé, toujours marquée par un ensemble de grandes difficultés. Le premier groupe est composé de celles qui s'en sortent le mieux à long terme. Ce sont celles qui, au moment de la naissance de leur enfant, ne feront qu'une courte pause avant de continuer d'étudier ou de travailler. Ces femmes, qui se présentent comme plutôt sociables, ont vécu une adolescence marquée par la révolte et les conflits familiaux. Mais leur grossesse les a conduites à une importante remise en question. Même si des années de difficultés et de sacrifices suivent la naissance de l'enfant, ces mères réussissent tout de même à conserver un certain réseau social et à compter sur leur famille, malgré la persistance de nombreux conflits. Avec les années, elles développeront leur sens des responsabilités et la rupture avec le père de l'enfant, un amour d'adolescence, sera souvent suivie d'une mise en couple avec un nouveau conjoint "responsable". Au moment de l'enquête, on peut dire qu'elles se sont assez bien sorties de leurs difficultés.

Un second groupe est formé de celles dont l'existence est marquée de grandes difficultés, qui persistent à long terme. Ces mères ont eu une enfance plus perturbée que les précédentes. À l'adolescence, elles vivent plus le retrait social que la révolte. L'arrivée de l'enfant est souvent perçue chez elle comme un aboutissement et comme une façon de remplacer le lien affectif manquant dans l'enfance. Les femmes de ce groupe ont rarement réfléchi aux responsabilités qui les attendaient. Elles estiment posséder l'expérience requise pour "aimer leur enfant" et prennent peu conseil de leur entourage. En fait, même plusieurs années plus tard, ces femmes n'ont jamais effectué de véritable remise en question personnelle. Se succèdent pourtant souvent dans leur existence des conjoints "à problèmes". Au moment de l'enquête, elles sont toutes dépendantes des prestations de sécurité du revenu et estiment que cela constitue leur salaire de mère au foyer. Ces mères sont celles qui ont le plus d'enfants. Elles remettent toujours à plus tard une éventuelle insertion sur le marché du travail ou un retour aux études. Mais un autre enfant, la plupart du temps d'un conjoint différent, arrive souvent pour contrecarrer leurs plans.

Entre ces deux situations, un cheminement transitoire a été identifié. Les caractéristiques des femmes de ce groupe ressemblent beaucoup à celles des précédentes : une enfance difficile, un certain retrait social, l'enfant qui

La maternité adolescente

vient combler un manque affectif. Mais les difficultés conjugales et matérielles qui suivent la naissance de l'enfant se traduisent par un sentiment de désenchantement, qui les conduira à une importante remise en question. Mal à l'aise par rapport à une dépendance prolongée à l'aide sociale, voire à un conjoint, ces femmes se prendront en mains peu à peu. Leur présence dans notre population d'enquête vient bousculer les idées préconçues à l'effet que pour celles qui connaissent une maternité adolescente après une enfance très perturbée, tout serait déjà joué, pour le pire.

Milieu urbain et milieu rural : un soutien différent

Lorsqu'on cherche à comparer la situation de la maternité selon que les mères vivent en milieu urbain ou rural, on constate certaines différences. Ainsi, à long terme, les jeunes femmes de Longueuil interviewées pour l'enquête sont plus nombreuses à s'inscrire dans une trajectoire de difficultés ; certaines sont cependant en train de s'en sortir. Les participantes provenant de la région de Cowansville se répartissent à peu près également dans les trois catégories, alors que dans la région d'Acton Vale, les mères rencontrées sont plus fréquemment inscrites dans une trajectoire favorable à long terme. On observe qu'elles ont pu compter davantage sur le réseau de leur famille d'origine et se sont plus tard engagées dans une relation de couple avec un conjoint plus stable. C'est surtout dans cette région que l'on a identifié un cheminement très traditionnel de mère au foyer en couple avec un (nouveau) conjoint qui subvient aux besoins de la famille.

La taille des réseaux des mères adolescentes est plus restreinte en milieu plus urbanisé. Par ailleurs, lorsqu'on ajoute aux réseaux des Longueuilloises certains des intervenants sociaux ou des représentants d'organismes communautaires qu'on a choisi de définir comme membres du réseau, la taille moyenne de celui-ci se rapproche davantage de ceux des deux autres terrains d'enquête. À Longueuil, la condition de jeune mère qui a eu un premier enfant à l'adolescence signifie, la plupart du temps, vivre dans des quartiers d'édifices à logements multiples, où l'insonorisation est mauvaise, où on s'engueule avec les voisins, où on déménage souvent, sans jamais avoir l'occasion de créer de véritables liens. La proximité résidentielle devient vite une promiscuité insupportable quand on a des enfants qui courent sur la tête du voisin d'en dessous ou qui jouent avec les enfants d'un voisinage auquel on ne veut pas s'identifier et qu'on cherche à nier, à ignorer.

En région moins urbanisée, plusieurs se retrouvent aussi dans cet univers de "blocs" situés à la périphérie immédiate des petites villes. Il y a aussi, bien sûr, celles qui se sont installées dans un rang : mais celles qui se sont retrouvées là sont retournées au village, sinon en ville ou souhaite le faire, parce qu'elles se sentent trop isolées ou qu'elles veulent se rapprocher des services ou de leur réseau personnel. Même si, en région, le territoire est plus vaste qu'en ville, le réseau se trouve finalement plus à proximité où, comme à Cowansville, les jeunes mères peuvent demeurer en contact avec de vieilles connaissances.

Pour les mères qui ont peu de ressources, vivre en ville ne facilite pas leur mobilité. Malgré la localisation urbaine, elles se déplacent avec difficultés, car, à cause des relations conflictuelles et de courte durée qui semblent régir ces espaces de voisinage, elles peuvent rarement compter sur les autres pour offrir le transport nécessaire ; ces autres qui se disent qu'en ville, grâce au transport en commun et à la proximité des services, chacun peut se débrouiller seul. C'est pourquoi les jeunes mères cherchent tant à habiter proche des services. Quand c'est impossible, plusieurs d'entre elles "ouvrent un compte" chez le dépanneur du coin ou l'épicerie la plus proche.

Comparativement, les jeunes femmes vivant dans les milieux plus ruraux semblent moins souffrir de l'éloignement, profitant des traditions d'entraide locale qui font en sorte que demander un transport est une chose qui va de soi, contrairement à ce qui se passe en ville, car tout le monde part du principe qu'il n'y a pas d'autres alternatives. Toutefois, malgré le fait que, dans l'ensemble, devenir mère adolescente paraît plus aisé à la campagne qu'en ville, plusieurs des mères d'Acton Vale et de Cowansville vivent dans des conditions difficiles.

Des pistes inédites de réflexion et d'intervention

L'analyse des données de l'enquête se poursuit et un rapport est prévu au cours de l'année 1999. L'enquête permet déjà de dégager quelques pistes inédites de réflexion et d'intervention, dont :

- le rôle prépondérant de la mère de l'adolescente dans la prise de décision de garder l'enfant ;
- la perception positive des jeunes mères face à leurs capacités parentales, perception qui nourrit leur estime de soi, mais rend pratiquement impossible une intervention sociale efficace ;
- leur perception négative en regard de l'utilisation des ressources communautaires de leur milieu ;
- la confusion de leurs schémas référentiels concernant la mère au foyer et l'indépendance de la femme, qui les conduit à considérer l'aide sociale comme un salaire pour élever leurs enfants.

La maternité adolescente

Leur rapport problématique au travail et à l'école constitue, en soi, un facteur annonciateur de difficultés d'adaptation sociale pour elles et leurs enfants.

Dans la foulée de ces réflexions, d'autres projets sont en cours d'élaboration. Ainsi, certains travaux de recherche s'orientent vers un approfondissement de l'importance du rôle des réseaux sociaux dans d'autres problématiques, telles que le placement. Pour les familles en difficulté, telles les adolescentes de notre enquête, un projet d'intervention est en cours d'expérimentation aux Centres Jeunesse de la Montérégie. Ce projet vise à répondre aux besoins multiples de ces familles par une intervention concertée entre les Centres Jeunesse, les CLSC et les organismes du milieu. Dans une deuxième phase, l'expérimentation devrait aussi inclure un volet d'intervention sur les réseaux de soutien et les relations interpersonnelles, qui s'inspirera directement des conclusions de cette étude.

Le projet de recherche

Le projet de recherche sur les mères adolescentes a d'abord été conçu dans le cadre du programme de recherche lié à l'obtention d'une bourse de chercheur-boursier du Conseil québécois de la recherche sociale, pour la période 1995-1998. Ce programme de bourse prévoyait un double rattachement institutionnel, le chercheur devant partager son temps entre l'université et un établissement de santé et de services sociaux. Le projet a donc été réalisé pour les Centres Jeunesse de la Montérégie, en collaboration avec des CLSC de cette région. Pour ces établissements, un tel projet s'inscrivait tout autant dans une démarche préventive, par rapport à la négligence, que dans un objectif d'approfondissement des connaissances du profil et des besoins d'une clientèle déjà très présente. Deux subventions de recherche (CQRS, aide à la formulation d'un projet de recherche, CRSH, recherche ordinaire¹) ont fourni les ressources nécessaires à sa réalisation, qui se poursuit dans le cadre de la seconde programmation de recherche CQRS (chercheur-boursier 1998-2001).

¹ Stéphanie Gaudet, étudiante à la maîtrise en philosophie à l'Université de Montréal a participé à toutes les étapes de la recherche. D'autres étudiantes et une assistante se sont jointes en cours de route (Yvonne Streit, assistante, maîtrise en intervention sociale, UQAM, Sandra-Ann Francke, étudiante au doctorat en études urbaines, INRS-Urbanisation, Mélanie Lambert, étudiante en psychologie, Université de Montréal), principalement pour participer à l'élaboration de projets de recherche et d'intervention s'inscrivant dans la suite de cette première réflexion..

BIBLIOGRAPHIE

- BROOKS-GUNN, J. et F.F. Furstenberg. "The children of adolescent mothers : physical, academic and psychological outcomes", *Developmental Review*, 6, 1986, p. 224-251.
- BUCHHOLZ, E.S. et C. Korn-Burstyn. "Children of adolescent mothers : are they at risk for abuse ?", *Adolescence*, 28, 110, Été 1993, p. 361-382.
- CHARBONNEAU, J. "La maternité chez les adolescentes : certaines s'en sortent bien", *Recherche sociale*, CQRS, 5, 1, Avril 1998, p. 3-5.
- CHARBONNEAU, J. "La maternité adolescente : l'expression dramatique d'un besoin d'affection et de reconnaissance", *Possibles*, Hiver 1998, 22, 1, p. 43-55.
- CHARBONNEAU, J. *Du droit de garder l'enfant à la responsabilité familiale et sociale : la maternité adolescente et la question de l'adoption*, Centres Jeunesse de la Montérégie, 1997, 15 pages.
- CHARBONNEAU, J. *La maternité adolescente : une histoire de relations entre mères et filles*, Centres Jeunesse de la Montérégie, 1997, 27 pages.
- CÔTÉ, J. "La maternité comme voie de passage. Des adolescentes gaspésiennes entrent dans la vie adulte", J. ALARY et L.S. ÉTHIER, dir., *Comprendre la famille, Actes du 3e symposium québécois de recherche sur la famille*, Québec, PUQ, 1996, p. 33-44.

RÉSEAU Avril 1999 / Magazine de l'Université du Québec
Reproduction autorisée avec la mention de l'auteur et de la source.
Par Johanne Charbonneau, INRS-Urbanisation et Centres Jeunesse de la Montérégie
© http://www.uquebec.ca/mag/mag99_04/dossier.html